

# SAUVER UNE VIE POUR SAUVER DES IDÉES : LE PROGRAMME NATIONAL D'AIDE À L'ACCUEIL EN URGENCE DES SCIENTIFIQUES EN EXIL (PAUSE)

Par **Laura Lohéac**, directrice exécutive du Programme d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (PAUSE), Collège de France



*Les scientifiques qui bénéficient du soutien de PAUSE sont des scientifiques hautement qualifiés, ayant développé durant leur parcours académique et professionnel de nombreuses coopérations et partenariats, au niveau international. PAUSE constitue ainsi un outil susceptible d'enrichir la position scientifique et le rayonnement de la France dans le monde.*



Lancé le 16 janvier 2017, le Programme d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (PAUSE) concrétise une nouvelle politique publique, soutenue par la société civile, ambitieuse d'aide aux chercheurs en danger, de toutes origines et de toutes disciplines.

## GENÈSE : RENOUER AVEC LA TRADITION D'HOSPITALITÉ DE LA FRANCE

Les crises géopolitiques qui se multiplient à travers le monde affectent les libertés académiques de nombreux chercheurs et mettent parfois en péril leur vie et celle de leurs proches.

Ces chercheurs sont, comme leurs concitoyens, des victimes lorsque la guerre ou les persécutions frappent leur pays, mais, développant et enseignant l'esprit critique, ils sont particulièrement ciblés par toutes les formes de pouvoirs autoritaires et *a fortiori* totalitaires. Lorsque les libertés sont bafouées, ils sont les premiers visés par les purges, persécutés, privés de liberté, voire exécutés.

Dans sa campagne de destruction des villes et des populations, l'État Islamique a visé de nombreux archéologues, comme Khaled Assaad, le directeur du site archéologique de Palmyre, décapité sur la place publique. En Turquie, à ce jour, 30 000 enseignants du primaire et du secondaire, ainsi que plus de 5 000 universitaires ont été révoqués, pour beaucoup destitués de la fonction publique, voire arrêtés. En Colombie, des chercheurs travaillant sur le processus de paix sont menacés de mort. Les anthropologues haïtiens qui s'intéressent aux inégalités sociales ou aux nouvelles religions

subissent des menaces psychologiques et des agressions physiques menées par des groupes armés. On pourrait multiplier les exemples : des scientifiques sont également en danger dans d'autres pays du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Asie, des Amériques. Ils cherchent désespérément à fuir pour sauver leur vie et leurs libertés, dont la liberté académique.

Cette situation appelle une réponse forte de la part des sociétés ouvertes et démocratiques, à commencer par la France.

Contrairement à d'autres grandes démocraties (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne), la France était dépourvue de dispositif structuré d'aide aux scientifiques menacés depuis plus de 80 ans.

En 1936, sous le Front populaire, le biochimiste Louis Rapkine, issu d'une famille biélorusse ayant émigré en France, avait en effet créé un comité destiné à accueillir des scientifiques fuyant le nazisme en Allemagne et Autriche et le fascisme en Espagne et au Portugal. Après la fermeture du comité par le régime de Vichy, il organisa dans le cadre de la France Libre le sauvetage des scientifiques français en Grande-Bretagne et aux États-Unis, avec l'appui de la Fondation Rockefeller. À la sortie de la guerre, il obtint de cette même fondation un finance-

ment qui aida au redémarrage de la Caisse nationale de la recherche scientifique (CNRS) et au retour en France des scientifiques exilés.

Renouant avec cet engagement et avec la tradition d'accueil de la France, notamment en faveur des intellectuels, le ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a lancé, en janvier 2017, un programme ambitieux et innovant d'accueil des scientifiques en situation d'urgence dans des institutions d'enseignement et de recherche françaises.

Alerté par la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des établissements s'efforçant de répondre par des initiatives dispersées aux besoins croissants, Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche<sup>1</sup>, a commandé en mai 2016 à Liora Israël, maîtresse de conférence de l'EHESS, un rapport sur les possibilités d'accueil des scientifiques étrangers dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche français<sup>2</sup>.

Sur la base des conclusions de ce rapport, Thierry Mandon a annoncé en octobre 2016 au colloque « Migrations, réfugiés, exil » du Collège de France sa décision de créer un programme d'accueil des scientifiques en danger, doté d'un financement d'1 M€. S'est également constitué à cette occasion un comité de parrainage<sup>3</sup> composé de personnalités scientifiques et de la société civile autour de la généticienne Édith Heard, professeure au Collège de France, et du neurobiologiste Alain Prochiantz, administrateur du Collège de France.

## PAUSE : UN DISPOSITIF NATIONAL AMBITIEUX À VOCATION INTERNATIONALE

Le Programme d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (PAUSE) est un programme national ambitieux, initié par l'État avec l'appui de la société civile et des acteurs économiques. Il a pour mission de favoriser l'accueil de scientifiques en situation d'urgence sur des périodes suffisamment longues pour permettre leur intégration et assurer la continuité de leurs travaux.

PAUSE a été lancée officiellement le 16 janvier 2017, à l'occasion de la signature d'une convention entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Collège de France, qui porte le programme, et la Chancellerie des universités de Paris, qui met des locaux à la disposition de l'équipe administrative. Ce programme national réunit au sein de son comité de direction – l'instance décisionnelle du programme – les grandes institutions de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche (Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ; Conférence

des présidents d'université (CPU) ; Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) ; Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut national de la recherche en informatique et en automatique (INRIA), Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)) ainsi que les principaux ministères concernés (outre le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères).

Ces multiples partenariats permettent notamment au programme d'accompagner les établissements d'accueil dans leurs démarches administratives ou de recherche d'hébergement au profit des chercheurs. Poursuivre et élargir cette politique de partenariats à d'autres administrations et acteurs de la société civile concernés permettra de renforcer la capacité d'action de PAUSE.

Au-delà de son implantation nationale, PAUSE s'inscrit d'ores et déjà dans le réseau des dispositifs homologues étrangers (*The Institute of International Education - Scholar Rescue Fund* aux États-Unis, *Scholars at Risk* hébergé par New York University, l'Initiative Philipp Schwartz de la Fondation Humboldt en Allemagne, *The Council for at Risk Academics* en Grande-Bretagne), avec lesquels ont été nouées des relations afin de mutualiser les efforts (relais de financement pour certains candidats, échange d'expériences, etc.). Cette dynamique est appelée à se développer, en coordination avec les politiques menées en faveur des intellectuels en danger dans les cadres européen et onusien.

La sélection des candidatures portées par les établissements d'accueil est assurée par une formation restreinte du comité de parrainage. Elle repose sur l'évaluation de la situation humanitaire et des risques encourus par les chercheurs ainsi que sur les critères d'excellence scientifique des candidats et de la qualité des projets d'accueil des établissements hôtes. Le programme accompagne également les chercheurs isolés dans leur recherche d'un établissement d'accueil.

## FINANCEMENT : UN ENGAGEMENT PARTAGÉ ENTRE ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Le programme a été doté d'un financement alloué par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 1 M€, porté à 2 M€ en avril 2017. Cette dotation a vocation à être complétée par l'engagement financier et matériel des institutions universitaires (accueil dans des laboratoires, mise à disposition de bureaux, accès aux services

universitaires) et par des financements ou ressources supplémentaires provenant d'organisations publiques et privées (ministères, collectivités locales, organismes de recherche, entreprises, fondations, etc.) souhaitant soutenir et participer à cette action décisive en faveur des scientifiques en danger.

Un fonds de souscription sous l'égide de la Fondation de France a été ouvert en mars 2017 afin de recueillir les fonds issus du mécénat et de la générosité publique, condition de la pérennisation et du développement du programme PAUSE.

Plus de 650.000 euros supplémentaires ont d'ores et déjà été abondés par des institutions publiques (CNRS, Collège de France, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Mairie de Paris), des entreprises privées (Fondation Michelin, Capital Fund Management) ainsi que des particuliers.

## L'ACCUEIL DES SCIENTIFIQUES EN EXIL, UN ATOUT POUR LA RECHERCHE, L'INNOVATION, LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET LE RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE DE LA FRANCE

Au-delà du devoir éthique évident face à des situations individuelles dramatiques, la solidarité avec les scientifiques étrangers en situation d'urgence est une source de savoirs d'un intérêt majeur pour le monde académique et, au-delà, pour la société dans son ensemble.

Les scientifiques qui bénéficient du soutien de PAUSE sont des scientifiques hautement qualifiés, ayant développé durant leur parcours académique et professionnel de nombreuses coopérations et partenariats, au niveau international. PAUSE constitue ainsi un outil susceptible d'enrichir la position scientifique et le rayonnement de la France dans le monde. Il contribue aussi à développer des réseaux internationaux de recherche et d'innovation, à renforcer l'attractivité des universités, des centres de recherche, mais aussi le tissu économique, certains scientifiques de haut niveau ayant en outre vocation à rejoindre le secteur privé.

Au-delà des échanges croisés de savoirs entre la France et les pays d'origine, l'accueil des scientifiques en exil crée également des réseaux de solidarité de long terme, assure la sauvegarde d'un patrimoine culturel mondial et sauve la vie de ceux qui seront bien souvent en première ligne dans la reconstruction de leur pays.

## PREMIER BILAN

Dix mois après sa mise en place, le bilan du programme démontre l'ampleur des besoins (plus de 120 candidatures reçues) ainsi que

l'engagement de la société française dans toutes ses composantes (citoyens, enseignants-chercheurs, étudiants, universités, organismes de recherche, organisations de la société civile, grands donateurs, entreprises mécènes, fondations, organisations d'intérêt général et pouvoirs publics) en faveur de la défense des libertés académiques. Il illustre la tradition d'hospitalité de la France et sa capacité d'ouverture sur le monde.

Ainsi, à l'issue des deux premiers appels à candidatures, soixante-trois scientifiques présentés par une cinquantaine d'établissements dans toute la France ont bénéficié du soutien de PAUSE : doctorant en archéologie syrien kurde menacé de mort ; sociologue turque persécutée, emprisonnée, désormais exilée en France ; professeur syrien en mécanique des solides, des matériaux et des surfaces, avec une famille de cinq enfants déplacée en Jordanie ; astrophysicien syrien, père de trois enfants, ayant fui Alep ; spécialiste de la préservation du patrimoine oral yéménite ; doctorante en sciences sociales ayant fui le Kurdistan irakien avec son mari et ses cinq enfants, etc. Ces chercheurs, à quasi-parité de sexe et toutes disciplines confondues, sont aujourd'hui principalement originaires du Proche et du Moyen-Orient, mais des candidats de toutes les régions du monde ont vocation à bénéficier du programme.

Plus de 1,6 M€ ont ainsi été alloués à ce jour aux établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche, en cofinancement de l'accueil de chercheurs et enseignants chercheurs étrangers en situation d'exil. Une troisième session, à l'occasion de laquelle soixante dossiers supplémentaires ont été déposés par des établissements d'accueil, est en cours. Les résultats seront connus fin octobre. Les résultats de la levée de fonds seront déterminants pour la session suivante.

## DES DÉFIS À RELEVER

**Envisager « l'après » :** la subvention reçue pour un chercheur couvre une période d'une année maximum. Il est prévu qu'elle puisse

être renouvelée, exceptionnellement, une fois, sous réserve de la décision des instances du programme à l'issue d'une nouvelle procédure de sélection à laquelle l'établissement d'accueil devra se porter candidat. Toutefois, il est de la responsabilité des établissements d'accompagner les chercheurs dans leur intégration dans le circuit académique français. Pour certains se posera la question de l'après. Dans cette perspective, le programme PAUSE envisage de nouer des partenariats avec des acteurs du secteur privé susceptibles d'être intéressés par l'expertise de ces scientifiques de haut niveau. Il peut également être envisagé un relai dans le financement des bénéficiaires de PAUSE par des entreprises privées ou des programmes étrangers homologues ou européens.

**Faire vivre la communauté PAUSE :** PAUSE a l'ambition de créer un réseau de solidarité entre ses lauréats, les établissements et institutions partenaires. Cela passe par la mise en place de « mentorats » entre anciens et nouveaux lauréats et entre établissements d'accueil afin de favoriser le partage d'expérience. Cela passe par des rencontres régulières autour de la valorisation des travaux de ces chercheurs. Cela passe aussi par la constitution d'un espace d'échange entre les acteurs du programme.

**Assurer la pérennité et le développement du programme :** le succès de ce programme et la réalisation de ses objectifs – permettre l'accueil d'une centaine de scientifiques par an – ne seront possible qu'avec le soutien des institutions publiques. La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, a d'ores et déjà annoncé sa volonté de renforcer les moyens du programme. Au-delà, sera indispensable la mobilisation d'acteurs de la société civile prêts à s'engager en faveur de cette ambition pour notre monde de demain, un monde éclairé par une communauté scientifique internationale fondée sur les principes de solidarité, d'échanges et de partage.

### SAVE THE DATE !

Les rencontres internationales du programme national d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (PAUSE) sont organisées le jeudi 9 novembre 2017 de 14 heures à 19 heures au Collège de France. Plus d'infos : [http://www.college-de-france.fr/media/programme-pause/UPL258324135989200571\\_save\\_the\\_date.pdf](http://www.college-de-france.fr/media/programme-pause/UPL258324135989200571_save_the_date.pdf)



Lien Internet sur PAUSE :  
[www.college-de-france.fr/tmp/programme-pause/Comite-de-direction.htm](http://www.college-de-france.fr/tmp/programme-pause/Comite-de-direction.htm)

<sup>1</sup> Thierry Mandon a été secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 17 juin 2015 au 10 mai 2017.

<sup>2</sup> « Rapport sur l'accueil en France des scientifiques en danger – Préconisations pour la création d'un dispositif national » de Liora Israël, maîtresse de conférences de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/17/8/161006-Rapport\\_sur\\_l\\_Rapport\\_accueil\\_des\\_scientifiques\\_en\\_danger\\_643178.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/17/8/161006-Rapport_sur_l_Rapport_accueil_des_scientifiques_en_danger_643178.pdf)

<sup>3</sup> Les membres du comité de parrainage ont signé une tribune, publiée le 15 octobre 2016 sur [LePoint.fr](http://LePoint.fr), alertant l'opinion sur les enjeux et l'urgence de l'accueil en France des scientifiques en danger.